



1 Une nouvelle programmation militaire

Ce projet de loi de finances est la première traduction des orientations du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013 et du projet loi de programmation militaire. Dans un contexte marqué par une crise financière aiguë, un environnement stratégique incertain et la nécessité de la modernisation de nos équipements, la France a fait le choix d'assumer simultanément – elle demeurera ainsi l'un des rares pays à pouvoir le faire – les trois missions fondamentales que sont la protection du territoire et de la population, la dissuasion nucléaire, appuyée sur deux composantes distinctes et complémentaires, et l'intervention sur des théâtres extérieurs.

2 2014, premier budget de la loi de programmation militaire

Dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire (LPM), le Président de la République a choisi de maintenir un effort de défense significatif afin de donner à la France les moyens de mettre en œuvre un modèle d'armées ambitieux à l'horizon 2025. Aussi, malgré un contexte budgétaire marqué par l'impératif de redressement des finances publiques, la Nation consacrera 190 milliards d'euros courants à sa défense sur la période 2014-2019. Le budget 2014, première annuité de cette nouvelle LPM, reflète cet engagement.

3 Des ressources totales de 31,4 Md€, identiques en 2013 et 2014

Conformément à la LPM, le montant des crédits pour 2014 sera préservé au niveau de la loi de finances initiale de 2013. Au total, le budget de la mission « Défense » s'élève à 31,4 Md€. L'allocation de ressources exceptionnelles permet de concilier le maintien de l'effort de défense et la mise en œuvre d'économies, notamment sur le fonctionnement et la masse salariale, nécessaires au redressement des finances publiques.

4 Une contribution en effectifs au rétablissement des comptes publics

Le ministère de la Défense contribue à l'effort gouvernemental de stabilisation des effectifs de l'État. Les effectifs du ministère seront donc réduits de 7 881 emplois en 2014, conformément au projet de loi de programmation militaire, dans le cadre d'une démarche d'analyse fonctionnelle visant à rationaliser, optimiser et clarifier les rôles et les métiers. Ces déflations d'effectifs feront l'objet d'un accompagnement social renouvelé. Une gouvernance des ressources humaines modernisée permettra une meilleure gestion transversale et une meilleure maîtrise de la masse salariale.

5 La défense, acteur du lien social

Avec 17 000 recrutements militaires et civils prévus en 2014, la défense reste un des principaux recruteurs de l'État. Les jeunes de moins de 26 ans sont les premiers bénéficiaires des recrutements militaires, dont une proportion importante de personnes peu ou pas qualifiées. Ils bénéficient au sein des armées de formations et d'expériences qui leur ouvrent des perspectives d'emploi et des opportunités professionnelles au sein du ministère comme à terme dans la vie civile.

6 Une dépense en faveur des équipements augmentée

Les crédits d'équipement passent de 16 Md€ en loi de finances initiale 2013 à 16,5 Md€ dans le projet de loi de finances pour 2014. Conformément aux conclusions du Livre blanc, cette redotation vise à assurer la modernisation des armées et le renouvellement de nos matériels. L'entretien programmé des matériels enregistre une augmentation de 5,5% par rapport à 2013, à périmètre comparable, pour s'établir à 3,1 Md€. Le ministère suscite et accompagne également l'innovation industrielle et technologique en finançant la R&D à hauteur de 3,6 Md€ en 2014, dont près de 750 M€ pour les études amont.

7 Un effort significatif au profit de l'activité des forces

Dans un contexte budgétaire très contraint, le ministère consacre un effort financier à la préparation opérationnelle et l'activité des armées. C'est en effet la condition nécessaire pour pouvoir agir rapidement et en sécurité en cas de menace envers des ressortissants français ou nos intérêts, partout dans le monde. C'est pourquoi l'effort débuté en 2013 sur les crédits d'entretien du matériel est poursuivi, avec une nouvelle hausse de 155 M€ en 2014, afin de garantir la disponibilité technique des matériels. C'est pourquoi aussi des crédits sont dégagés au profit des munitions et des petits équipements des armées, avec une hausse de 14 % entre 2013 et 2014.

8 Des investissements ambitieux au profit du nouveau modèle d'armées

Le budget pour 2014 permet de maintenir un niveau d'ambition élevé pour la Défense tout en intégrant la nécessité du redressement des finances publiques et de la préservation du tissu industriel et de l'emploi. Ainsi, outre les commandes liées à la dissuasion et à l'entretien programmé du matériel en service, d'autres commandes seront passées cette année, telles que le 4^e sous-marin nucléaire d'attaque Barracuda. Seront également lancées la réalisation du programme SCORPION et la réalisation du MRTT.

9 Un budget pour les opérations extérieures ajusté

La France est engagée dans une vingtaine d'opérations extérieures, dont la plus récente est celle déclenchée au Mali en janvier 2013. La réduction des effectifs déployés au Mali dans le cadre de l'opération Serval, la fin du désengagement d'Afghanistan ainsi que les nouveaux contrats opérationnels et les priorités stratégiques définis dans le Livre blanc vont faire décroître les besoins financiers en 2014. C'est la raison pour laquelle le budget prévu pour financer la prévision de dépenses au titre des opérations extérieures est ajusté à 450 M€. Une clause de sauvegarde est mise en place pour couvrir, à travers un financement interministériel, les surcoûts éventuels résultant de nouvelles opérations ou du renforcement d'opérations existantes.

10 Une meilleure prise en compte du retour d'OPEX

Les opérations Harmattan (Libye) et Serval (Mali) ont été qualifiées d'OPEX, ce qui ouvre droit au bénéfice de la campagne simple et à la carte d'ancien combattant. La prise en charge des blessés évoluera puisque 1M€ sont prévus pour équiper de prothèses de nouvelle génération les militaires amputés.

Les militaires, confrontés à des situations de violence et de proximité avec la mort, continueront également à bénéficier des mesures mises en œuvre par le ministère dans le cadre d'un vaste plan d'action pour lutter contre le stress opérationnel et le stress post-traumatique dans les forces armées.

